



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 42

---

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le jeudi 6 mars 2014

## LE SÉNAT

Le jeudi 6 mars 2014

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**L'honorable Diane Bellemare :** Honorables sénateurs, je prends également la parole à l'occasion de la Journée internationale de la femme, qui se tiendra le samedi 8 mars prochain, pour souligner d'abord la performance remarquable de nos athlètes canadiens à Sochi et, en particulier, celle des jeunes Canadiennes qui ont remporté 11 médailles, dont 7 médailles d'or. Je tiens également à souligner le travail, l'énergie et la détermination des femmes entrepreneures du Canada. En effet, de plus en plus de femmes canadiennes se lancent dans l'aventure de créer leur propre entreprise et de créer ainsi des emplois pour d'autres femmes et pour des hommes aussi.

Rappelons que, en 2011, 15,6 p. 100 des petites et moyennes entreprises du Canada appartenaient à des femmes. Des entreprises appartenant à des femmes ont créé 1,5 million d'emplois. Comme le dit si bien la ministre du Travail et de la Condition féminine, l'honorable Dre Kellie Leitch :

L'entrepreneuriat est le moteur de la croissance et de la création d'emploi. Il joue dans notre économie un rôle vital en agissant comme catalyseur de l'innovation. Alors, quoi de plus logique que de célébrer les entrepreneures durant la semaine internationale de la femme 2014? Ces femmes font, chaque jour, un apport remarquable à notre économie, et notre gouvernement est déterminé à appuyer leurs réussites.

Même si le nombre de femmes entrepreneures est en croissance, elles ont besoin d'un coup de pouce spécial. En effet, la vaste majorité des femmes entrepreneures, soit 77 p. 100, sont des travailleuses autonomes, sans aide rémunérée, dont les revenus annuels se situent sous la moyenne des revenus.

D'autres sont néanmoins des femmes d'affaires aguerries. Les femmes autochtones sont particulièrement remarquables. En effet, 51 p. 100 des petites et moyennes entreprises de propriété autochtone appartiendraient, en tout ou en partie, à des femmes.

Plusieurs femmes au Canada aimeraient se lancer en affaires. Selon un sondage de la Banque de Montréal à l'occasion de la Journée internationale de la femme en 2012, 71 p. 100 des Canadiennes ont indiqué qu'elles aimeraient lancer une entreprise, et 83 p. 100 de celles-ci ont déclaré que le fait de pouvoir bénéficier de mentorat ou de l'exemple d'autres femmes entrepreneures serait un facteur important de leur réussite.

• (1350)

C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé, dans le récent budget, à entreprendre des consultations afin d'identifier les meilleurs moyens pour encourager les femmes à démarrer leur propre entreprise, et à les soutenir grâce à des activités de mentorat.

La ministre de la Condition féminine mènera ces consultations dans le cadre d'une campagne intitulée « Force des femmes, force du Canada ».

Finalement, je profite de cette occasion pour inviter tous les entrepreneurs canadiens, et en particulier les femmes, à s'inscrire au concours des Prix Entrepreneuriat Canada de la Banque de développement du Canada. L'appel de candidatures est lancé pour les prix suivants : Prix mentorat BDC, Prix innovation BDC, Prix résilience entrepreneuriale et Prix champion de l'entrepreneuriat BDC.

Bonne chance à toutes les femmes entrepreneures. *Good luck to everyone.*